



Dr Alain FLAUJAT
PRESIDENT
ASSOCIATION DES MÉDECINS
LIBERAUX SAPEURS POMPIERS

Médecin généraliste et urgentiste, lieutenant Colonel honoraire
Ancien médecin chef de groupement
Ancien membre du Board (conseil d'administration de l'association mondial de médecine d'urgence et de catastrophe : WADEM)
Membre de l'IHEDN et du HCFDC .

Né le 30 juillet 1941 à Philippeville (Algérie)
Marié 3 enfants

Etudes

Juin 1970 : Doctorat en médecine à Montpellier
1978 : Diplôme de médecine agricole de la faculté de Tours
1980 : Diplôme de réparation juridique du dommage corporel (Montpellier) en
2001 : Diplôme interuniversitaire de Victimologie (Montpellier)
2002 : Diplôme universitaire de toxicologie clinique (Montpellier)

Carrière

1970 / 1997 : Installation comme médecin généraliste à Olonzac (34210)
1 janvier 1998 : Prise du MICA (pré retraite)
1990 : Capacité d'aide médicale urgente (Montpellier)
1979 à 1997 : Maître de stage en médecine générale
1991 à 1997 : Chargé d'enseignement universitaire à Montpellier 1
Depuis 1998 : Enseignant au CESU (centre d'enseignement des soins d'urgence)

Carrière sapeur pompier volontaire :

Avril 1984 : Engagement médecin capitaine volontaire
1985 : Stage d'initiation aux fonctions de médecin sapeurs pompiers à Valabre
1992 : Stage de D.S.M. à l'école nationale des officiers sapeurs pompiers (Nainville)
1993 : Stage risque chimique à l'école nationale des officiers sapeurs pompiers (Nainville)
Novembre 1993 : Envoyé en mission comme conférencier au centre Européen de Médecine de Catastrophe
1995 à 2001 : Régulateur au centre 15 de Montpellier
1997 : Nommé médecin commandant
1998 : Initiation à la prévention
Mars 1999 : Envoyé en Macédoine avec le détachement de la sécurité civile
01 janvier 2000 : Nommé médecin responsable du groupement ouest

Mandats électifs professionnels :

1985 à 1988 : Membre suppléant du conseil départemental de l'ordre
1988 à 2000 : Membre titulaire du conseil départemental de l'ordre de l'Hérault responsables des contrats et des gardes et urgences
2000 à 2006 : Membre titulaire et secrétaire général du conseil régional de l'ordre